

École maternelle du bourg  
105 rue centrale  
69970 MARENNES

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 30 juin 2022

Le conseil de l'école maternelle de Marennes s'est réuni le jeudi 30 juin 2022 à 17h30 à l'école élémentaire de Marennes sous la présidence de Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle et de Mme ANGLADA, directrice de l'école élémentaire.

Mme DOUILLET est désignée secrétaire de séance pour la maternelle.

### Membres présents :

Mr ABELLAN, maire de la commune.

Mme BULLION, élue en charge des affaires scolaires de la commune.

Mmes MORCILLO et PECHOUX, élus municipaux à la commission scolaire.

Mmes BLOCH, COMMARMOND, COGNARD, POTY parents élus.

Mr MEUNIER, directeur de l'école maternelle.

Mmes BIENERT et DOUILLET, enseignantes.

### Membres excusés :

Mr ADLER : Inspecteur de l'Éducation nationale, St PIERRE DE CHANDIEU

## Ordre du jour :

- 1/ Rentrée 2022/2023
- 2/ Projet d'école
- 3/ Projet de l'année et vie de l'école
- 4/ Sécurité et protocole sanitaire
- 5/ Les travaux et les demandes d'achat
- 5/ Questions des parents

## 1/ Effectifs de rentrée 2021/2022

Pour la rentrée 2022, les effectifs de l'école maternelle devraient être de 30 PS, 28 MS et 23 GS, soit 81 élèves (3 classes de 27 élèves). Sauf grosse modification d'effectifs pendant les vacances d'été, les enseignants ont prévu de constituer une classe de PS/MS, une classe de PS/MS/GS et une classe de MS/GS, compte tenu de l'écart entre les effectifs des différents niveaux. De plus, cette organisation permet plus de souplesse en cas d'accueil de nouveaux élèves.

Concernant l'équipe éducative de l'école, il n'y aura pas de mouvement. Cependant, Mme DOUILLET sera toujours à 75% et nous ne connaissons pas pour l'heure le nom de son complément. Angélique VILLAGRASA, ATSEM, sera en congé maternité dès septembre et n'assurera pas son rôle dans la classe de Mme BIENERT durant une bonne partie de l'année. Elle sera remplacée par Christelle BERNARD.

## 2/ Projet d'école

Le nouveau projet d'école pour la maternelle est présenté par Mr MEUNIER. Il prend acte cette année et a une durée de 4 ans durant lesquelles l'équipe enseignante s'engage à respecter trois axes validés par l'IEN :

1. Harmoniser les progressions de chaque niveau pour en dégager des progressions d'école
2. Une école à la rencontre des autres : diversifier les relations partenariales (s'investir dans des rencontres et des échanges sportifs avec d'autres écoles : USEP par exemple ; et créer des projets d'ouverture sur le monde via la correspondance scolaire.
3. Développer des actions autour du parcours citoyen et écocitoyen dès le cycle 1 (renforcer la coéducation, proposer des projets d'éducation à la santé et au développement durable).

## 3/ Projets au sein de l'école

Plusieurs projets ont été menés depuis le dernier conseil d'école. Tout d'abord, les GS ont participé à leur seconde rencontre USEP, après celle à la maison du judo. Ils sont allés à Irigny, encadrés par Mme BIENERT, pour participer à une rencontre autour des sports collectifs. Malheureusement, ils n'ont pas pu se rendre à leur troisième rencontre, aucun bus n'étant disponible ce jour pour les transporter.

Suite au succès rencontré, l'équipe enseignante souhaite poursuivre l'aventure l'année prochaine et inscrira en plus les Moyens.

En parallèle, l'école a contribué au bon déroulé des événements organisés par les P'tits Marennois. Pour le carnaval, l'école a fabriqué Monsieur Carnaval qui a été présenté le jour du défilé, auquel de nombreuses familles ont participé. En cette fin d'année, l'école maternelle a également organisé un spectacle pour la Kermesse qui a eu lieu le samedi 25 juin. L'équipe enseignante tient à saluer le professionnalisme et la justesse de l'organisation de la part de l'association des parents d'élèves et les remercie.

Concernant la piscine, les GS n'ont pas pu obtenir de créneaux cette année suite à une réorganisation de la piscine de Vilette-de-Vienne. Mme BULLION, adjointe au maire, s'est donc démenée pour trouver une solution alternative et a pu obtenir des créneaux à la piscine de Saint-Laurent-de-Mure ; à savoir 11 séances les mardis de 9h à 9h40 (de fin mars à juin). Les enseignants tiennent à la remercier pour son investissement. Ce créneau nécessitera la venue des élèves une dizaine de minutes plus tôt et les enseignants tâcheront de mettre en place un dispositif d'arrivée autour de 8h10 pour les Grande Section. Une concession nécessaire pour valider ce créneau et tâcher de pérenniser l'accueil de notre école dans cette piscine.

Après les vacances de Pâques, l'ensemble des élèves de l'école ont participé à des sorties nature pour découvrir la faune et la flore de l'environnement proche de l'école. En partenariat avec La Fauvette Ludique, les classes sont allées deux fois au lieu-dit La Combe de Fausse, puis les PS et les MS sont allés explorer la zone humide de Chaponnay. Le 28 juin, l'école s'est déplacée à l'Illoz, au Parc Miribel-Jonage, afin de participer à une animation appelée Balade Buissonnière le matin. L'après-midi, les enfants étaient en quartier libre et avaient le choix entre jeux calmes, jeux sportifs ou balades.

La coopérative affiche donc un résultat pour l'année déficitaire de 1000€, mais le compte en banque est toujours créditeur de 2700€, suite aux deux années de Covid. L'équipe enseignante a donc décidé de reconduire un projet de création littéraire qui a déjà été menée il y a quelques années, en lien avec Marie Quentrec.

## 4/ Vie de l'école

Pour faciliter l'adaptation des futurs PS, Mr MEUNIER a accueilli chaque famille pour leur proposer une visite individuelle de l'école. Ensuite, l'équipe enseignante a tenu une réunion de prérentrée afin de présenter le fonctionnement de l'école à l'ensemble des parents. Une présentation numérique a été créée à ce lien <https://view.genial.ly/60c7a699c4bcea0d8c952d0c/presentation-bricks-presentation> afin de centraliser les informations importantes de prérentrée.

D'autre part, durant la semaine du 13 au 17 juin, les enseignants de PS ont ouvert leurs classes aux futurs PS de 8h30 à 9h afin qu'ils passent un peu de temps avec les plus grands. De même, les enfants de la crèche Ribambulles ont participé à un atelier dans la classe de Mr MEUNIER puis à une récréation. Enfin, les deux premiers jours de la rentrée sera proposé un accueil d'une demi-matinée afin de proposer une progressivité d'accueil aux nouveaux enfants.

La mairie a annoncé ensuite deux évolutions du règlement intérieur de l'école. Le premier concerne une augmentation tarifaire due à l'inflation. La seconde permettra aux enfants entrant à l'école d'avoir accès à la cantine et au périscolaire (et non plus aux 3 ans révolus). En revanche, la mairie insiste pour que les parents veillent à placer les enfants à la cantine seulement si ils sont autonomes et à veiller à respecter une progressivité pour respecter les rythmes de l'enfant.

Enfin, l'équipe enseignante a indiqué que la plateforme ONE sera reconduite l'année prochaine suite à l'unanimité qu'elle a suscitée. En ce sens, les enseignants ont décidé de se passer du carnet de liaison papier l'année prochaine. Il sera remplacé par une pochette transparente A5.

Mr MEUNIER a sondé les P'tits Marennois, afin d'avoir leur accord, puisque le cahier est également un outil de transmission de leur communication. Ils ont validé le passage au tout numérique avec la pochette.

Suite à une question d'un parent, Mr MEUNIER explique que ONE respecte les lois RGPD et supprime les données d'une année sur l'autre.

## 5/ Sécurité/santé

Le dernier exercice incendie a été réalisé durant la sieste l'après-midi, conformément aux recommandations, et rien n'a été à signaler.

Concernant les entrées et sorties, les enseignants reconduiront normalement le fonctionnement de cette année et les enfants seront laissés au portail, même si le plan vigipirate est revu à la baisse.

## 6/ Les travaux et les demandes d'achats

Suite à la constitution d'une sixième classe à l'élémentaire, la mairie nous a fait savoir que le TNI mobile que nous partageons avec l'école élémentaire serait alloué totalement à cette classe.

L'équipe enseignante demande également le déplacement d'un banc dans la cour de récréation. Les deux bancs sont en effet côte à côte et prennent le soleil au même moment. Monsieur ABELLAN donne son aval et encourage Mr MEUNIER à indiquer aux services communaux l'emplacement exact. De plus, Mr le Maire ajoute que la mairie étudiait les devis pour remplacer la balançoire défectueuse de la cour de récréation.

Cette année, les enseignants ont noté un nombre plus important de guêpes, notamment dans la classe de Mr MEUNIER. Deux enfants se sont fait piqués dans l'école. Mr MEUNIER demande s'il est possible de regarder les potentiels endroits où les guêpes peuvent se nicher.

Enfin, la mairie a indiqué qu'un budget d'investissement de mobilier pour l'école maternelle pouvait être alloué. Elle attend les demandes des enseignants afin de statuer.

## 7/ Questions des parents

- Serait il possible de voir avec le photographe pour éventuellement faire des portraits des enfants en plus de la traditionnelle photo de classe comme cela se fait dans beaucoup d'écoles ? Ou éventuellement changer de photographe si l'actuel ne propose pas ce genre de prestations ?

Nous avons déjà réfléchi à éventuellement élargir la palette proposée aux parents concernant les photos de classe, quitte à changer de prestataire. Suite à la volonté de l'association des P'tits Marennois, l'équipe enseignante n'avait pas opté pour un changement vis-à-vis des années précédentes. Mais visiblement, proposer ce genre de prestations ne fera pas doublon et par conséquent, Mr MEUNIER indique qu'il veillera à échanger avec le photographe pour proposer des photos individuelles ; dans le respect du cadre légal.

- Question pour la mairie : Pourrait-on avoir un point sur l'avancée du projet sur le futur groupe scolaire ?

Les informations sur l'avancée du projet seront à retrouver dans le bulletin municipal. L'appel d'offre est terminé et le cabinet d'architecte a été sélectionné. La mairie demande aux enseignants intéressés de se manifester afin de constituer une équipe de pilotage en lien avec la mairie.

- Remarques à la mairie : Beaucoup de retours positifs au niveau de la cantine pour les menus proposés.

Les retours des parents sont positifs concernant la cantine. Le travail conduit par la commission menu mise en place par la mairie semble porter ses fruits.

La secrétaire

Mme DOUILLET



Le directeur

Mr MEUNIER



**ECOLE MATERNELLE**  
**69970 MARENNES**  
**Tél. 04 78 96 92 33**